Contes et Nouvelles

Fleur de Neige

I

Elle avait eu seize ans aux prunes, la mignonne, et, durant les mois gris, où les arbres demeurent silencieux, n'ayant plus les feuilles pour chuchoter, les fauvettes pour chanter, ni les merles pour siffler, pendant les semaines où l'hiver tend le ciel d'un crêpe noir et la terre d'un linceul blanc, elle venait d'avoir seize ans et demi, la pauvre !

Elle travaillait pour nourrir son bisaïeul, le père Yvonnic, un ancien matelot des guerres de la République, un ex-gabier quasi centenaire qui, par nostalgie des hauteurs sans doute, s'était établi sur la crête des buttes Montmartre, non loin du Moulin de la Galette, dans un terrain vague qu'il avait défriché et où il avait bâti une cabane en bois recouverte de toile goudronnée.

A la cabane s'appuyait un hangar clos, qui servait à la fois de cuisine à l'enfant et d'étable à sa chèvre, qu'elle appelait Barbiche.

Aux deux bouts de l'unique chambre, Jeanne et l'ancêtre avaient chacun leur hamac suspendu aux montants du toit.

Assis sur le banc de bois adossé au seuil de la hutte et fumant sa pipe le soir, à l'heure où s'élèvent les buées rousses, où tombe la nuit bleue, le vieux, l'œil humide, rempli encore d'anciennes visions d'infini, regardait au loin l'horizon houleux de Paris et, dans sa pensée vague, il contemplait comme un océan lointain ce gouffre orageux, ce remous profond de toits, cette marée humaine, toujours montante et grondante.

L'hiver, elle achetait aux Halles, par grosses gerbes, les violettes de Nice, les mimosas, les roses de Cannes, qu'elle revendait le soir, au théâtre des Folies-Bergère.

En revenant vers Montmartre, elle s'arrêtait aux brasseries concertantes, aux restaurants de nuit, où tout le monde la connaissait et la traitait avec une sorte de déférence.

On savait que l'enfant était sage et qu'elle se dévouait et travaillait ainsi par tous les temps pour faire vivre le grand vieillard de là-haut, sur la butte.

Un poète l'avait surnommée Fleur-de-Neige, à cause de sa pâleur.

Quelques amoureux s'étaient déclarés « inter pocula »... ; mais, devant la gaieté candide des refus de Jeanne et la limpidité profonde de son regard bleu, tous étaient bientôt rentrés dans le silence discret et la réserve convenable.

Des peintres avaient sollicité des séances de pose, car l'enfant laissait deviner un corps d'Hébé sous la simplicité de la jupe noire.

Elle avait remercié très poliment en disant qu'elle n'oserait jamais et que, du reste, ses fleurs lui donnaient assez de quoi vivre, car le vieux fumait tant qu'il ne mangeait presque plus et ne buvait guère que le lait de la chèvre.

Quand l'hiver vint, elle prit froid, un matin, en revenant des Halles, sous la neige ; et comme elle n'eut garde de se soigner, n'ayant pas le temps de penser à elle, Jeanne sentit brusquement la griffe mortelle de la phtisie s'enfoncer en ses poumons ; bientôt, sous l'âpre secousse de la toux, sa santé frêle fut ébranlée : l'enfant maigrit ; ses yeux, soulignés de bleu et comme meurtris se creusèrent, ses joues s'émancièrent, ses mains s'effilèrent ; parfois, les rapins des restaurants de Montmartre lui disaient sans phrase :

— Tu as tort, petite, de veiller tard et de rentrer comme cela aux heures froides ; cette toux-là sent le sapin, mignonne. Tu veux donc faire de ton vieux un orphelin ?

— Bah ! disait-elle, je vivrai bien autant que grand-père, pour sûr !

Puis elle riait, d'un rire cassé qui sonnait le glas de sa jeunesse.

II

Jolie pourtant, elle l'était toujours, et de plus en plus, à mesure qu'elle s'affinait en de fières souffrances, en douleurs mystiques et en dévouement de tout son petit être au vieux grand-père, qui tranquillement finissait son siècle là-haut, en comptant les heures par le nombre de pipes qu'il fumait.

Et c'était entre ces deux êtres, voisins l'un et l'autre des portes extrêmes de la vie, comme une émulation de prévenances caressantes et de respects délicats.

Le matin, elle se levait bien avant lui, balayait la cambuse, allumait le réchaud dans la cuisine et portait au vieil Yvonnic le café noir, dès qu'il ouvrait au premier jour son œil bleu très vif, qui brillait encore comme un trait de soleil au front d'un vieux fiot à crinière blanche.

Elle partait pour les Halles avant qu'il fût levé, et quand elle revenait pour dix heures, le vieux, à son tour, avait préparé l'herbe pour Barbiche, sarclé le jardin, arraché les patates et les oignons pour la soupe qui mijotait dans le pot de terre jaune de Marseille, avec un os de bœuf et une tranche de petit salé dont la vapeur odorante montait jusqu'au plafond.

En arrivant, elle mettait le couvert, taillait le pain dans la soupière, versait le bouillon chaud sur les tranches minces et approchait la chaise du vieux de la table, où elle s'asseyait en face de lui.

Barbiche frappait de la corne à la porte et venait poser son menton sur les genoux de Jeanne, ou manger du pain sec dans la main de sa petite maîtresse.

L'après-midi, elle faisait son panier de bouquets en chantant quelque chanson d'amour apprise dans les brasseries d'étudiants et de rapins, où elle allait le soir

Et pourtant les choses d'amour n'avaient pas de sens pour son esprit chaste, et les candeurs de sa pensée n'avaient subi aucun trouble.

Son besoin d'aimer et d'être aimée, de se dévouer à quelqu'un, de se donner en menus soins et en chatteries délicates, cet instinct de petite femme qui donne à la tendresse même de la vraie femme une sorte de dignité et d'autorité maternelles, tous ses penchants d'adoration et de protection affectueuse étaient satisfaits dans leur pureté sereine et dans le contentement de soi, qui était sa vie. Elle se trouvait récompensée par un bon sourire du vieillard, un rude bonjour, quand elle venait, et une certaine façon qu'il avait de lui dire :

— Te voilà donc, ma petite Jeanne, je m'ennuyais de toi : tes menottes sont froides, n'est-ce pas ? viens te chauffer, mon crapaud ; la soupe est trempée, et toi aussi. Allons, viens te réchauffer le cœur, petite : le vieux est encore bon à quelque chose.

III

Cet hiver-là fut long et rude.

L'enfant eut pendant la nuit des accès de toux et des étouffements.

Le matin, elle s'éveillait dans une humidité froide de sueur mauvaise ; ses joues s'étaient légèrement creusées comme si les pouces d'un génie invisible eussent laissé leur empreinte brutale sur ce bon visage de fillette étiolée en cette existence impersonnelle, en cette pénombre de son cœur, en cette absorption de toute sa jeunesse par ce vieillard qui lui prenait de sa vie inconsciemment. Cette cohabitation sénile tarissait peu à peu les sources fécondes des espoirs jeunes, à l'âge où plus impérieusement l'appel des primes amours eût pu se faire entendre de tout son être.

Pourtant, ses yeux profonds de velours noir s'agrandissaient et s'approfondissaient, comme si elle eût regardé en elle-même et au-delà quelque chose d'inconnu qu'elle ne trouvait pas.

Et tout, en son frêle petit corps, s'affinait et s'effilait, ses doigts prenaient des ténuités de fuseau, ses ongles s'amincissaient comme les pétales de ses roses et ses cheveux même, ses longs cheveux de madone, devenaient fins et doux comme des fils de la vierge.

L'aïeul ne pouvait discerner les symptômes de l'étiage ; Jeanne vivait aussi dans l'inconscience de l'anémie constante qui la gagnait.

Parfois, cependant, elle éprouvait des énervements subis et des envies de pleurer sans savoir pourquoi.

Quand elle se prenait à rire, elle ne pouvait plus s'arrêter : c'était comme l'âpre saccade d'un grand ressort qui se brise.

Un soir, elle se sentit tout à fait épuisée et rompue en tous ses membres, au moment de sortir avec ses fleurs.

Elle faillit se trouver mal sur le seuil de sa porte.

Barbiche s'en aperçut et vint s'appuyer contre elle pour la soutenir. Et même, le grand-père la vit pâle plus qu'elle n'était d'ordinaire, avec une plaque rouge aux pommettes et les lèvres déjà bleuies.

— Es-tu malade, petite ? lui dit-il ; pourquoi sors-tu ce soir ? La neige va tomber, tu ne vendras rien.

— Laisse-moi grand-père, dit-elle, laisse-moi sortir, va ; il n'arrive jamais que ce qui doit arriver. Le bon Dieu sait bien que je suis bonne à quelque chose, puisque tu as besoin de moi.

Et, pour que le vieux ne pût voir sa pâleur, elle fit mine de se baisser pour rattacher les cordons de ses souliers, pendant que Barbiche venait caresser contre son épaule son front de faune cornu.

La neige tournoyait en volutes blanches. Le gouffre profond de Paris avait l'air d'une mer de glace, couvée de brouillards lourds et violets, où se congelaient des rayons de lune. Des nuages d'étain fondaient et s'étendaient lentement dans l'estompement vaste du ciel.

Des bruits clairs montaient comme des aiguilles de glace dans le silence de l'atmosphère ; on sentait l'impression mortelle du froid gagner jusqu'à la moelle des os.

Jeanne s'en alla et descendit les pentes de Montmartre, suivie du bêlement plaintif de sa chèvre qui la rappelait, courbée sous le poids du panier couronné de branches de mimosas, tandis que des touffes de violettes comblaient la profondeur, du vert sombre de leurs feuilles gaufrées en cœurs, et du velours violet de leurs calices.

La neige mettait sur la robe noir de l'enfant un semis de larmes blanches cristallisées.

Jeanne glissait parfois et s'essoufflait, mais il fallait gagner le pain et le tabac du vieux, et les sous se faisaient rares.

Elle franchit le boulevard en courant presque, bousculée par un vent du nord qui la poussait aux épaules et lui moulait les jambes et les reins dans l'enveloppement des jupes mouillées.

La neige fouettait l'air et rasait la terre, se collant aux bas de Jeanne, et lui montant jusqu'aux genoux, comme des baisers de glace, dans le mystère virginal de ses vêtements.

Vers huit heures, elle entra aux Folies, très pâle et sentant comme un tremblement de fièvre faire tressauter ses vertèbres.

Ses dents claquaient, ses yeux étaient fixes.

Elle fit le tour du jardin en criant, comme tous les soirs :

— Qui veut des violettes ? Qui veut des mimosas ? Messieurs, achetez-moi des fleurs pour vos dames.

De toutes les tables on l'appelait, on lui parlait, et quelquefois on achetait.

Une fille de comptoir lui fit apporter un verre de vin chaud.

— Tiens, bois, petite, ça te réchaufferas, lui dit-elle.

Et, comme l'enfant voulait payer :

— Garde ta monnaie, va ! Tu paieras la goutte au vieux pour moi, entends-tu ?

Jeanne éprouva'ant une soif ardente, elle but le vin chaud d'un seul trait.

Mais à peine eut-elle vidé le verre, qu'elle sentit ses genoux ployer sous elle, en même temps qu'un voile noir se tirait devant ses yeux.

Elle tourna sur elle-même et s'abattit sur le carreau du couloir, où elle reprit connaissance.

Tout de suite elle eut conscience de son état et voulut rentrer chez elle, à Montmartre.

Elle revint sous la neige qui, maintenant, la cingla en plein visage.

Déjà les rues étaient désertes.

Les passants remontaient en courant la pente des martyrs.

La toux âpre et tenace secouait l'enfant de la tête aux pieds. Elle parvint jusqu'au bas des escaliers qui montent au Sacré-Cœur et s'engagea sur les volées de granit où l'hiver tendait silencieusement son tapis mou et froid, qui cliquetait sous les bottines de Jeanne.

Arrivée aux dernières marches, elle fut brusquement suffoquée par la toux, une toux brutale qui la força de s'asseoir sur les degrés. Elle étouffait, la pauvre ! Les flocons se glissaient jusque sous sa chemise pendant qu'elle se ramassait en efforts convulsifs.

Peu à peu, l'hiver l'ensevelissait vivante encore sous son linceul muet. Tout à coup, elle sentit une gorgée tiède qui lui venait à la bouche.

C'était le vomissement rougi, l'épuisement final ; elle eut un vertige et se ressouvint que la nuit elle avait rêvé de sa mère morte, qui lui était apparue, qu'elle avait vue distinctement et entendue :

— Viens, ma Jeanne, lui avait-elle dit, viens avec moi, ma Jeannette, les anges, tes frères, t'appellent pour t'aimer... Viens !

Il lui semblait maintenant qu'elle entendait encore ces paroles comme dans son rêve, et ses yeux vagues cherchaient les anges qui allaient venir pour l'emmener sans doute.

C'était peut-être le bout de leurs ailes blanches qui caressait ainsi ses cheveux et son front sous forme de flocons légers. Est-ce que c'était cela, la mort ?... C'était bon alors, et tranquille de mourir. Bah ! l'ancien allait la suivre, lui aussi, et la chèvre blanche et tout... Peu à peu s'effaça parmi la neige, auprès d'elle, la tache rouge que le sang de son cœur y avait mise.

Elle crut entendre au loin le bêlement de Barbiche qui la rappelait, puis ses grands yeux veloutés se fermèrent à demi pour le dernier sommeil, sa tête pencha vers les marches, elle s'appuya sur son coude :

— Maman ! murmura-t-elle, maman, c'est moi !

HENRI LE VERDIER.

Comment Frick le milliardaire répartit sa fortune

IL LAISSE A DES ŒUVRES PHILANTHROPIQUES 117 MILLIONS DE DOLLARDS

Dans son testament, M. Frick, le milliardaire américain qui vient de mourir, laisse 25 millions de dollards à sa femme et à sa fille et le reste, 117 millions de dollars, à des œuvres philathropiques. L'Université de Princeton reçoit 15 millions de dollars, les instituts technologiques de Harvard et de Massachussets 5 millions de dollars chacune, l'hôtel de M. Frick à New-York et sa magnifique collection d'œuvres d'art, évaluée à 50 millions de dollars est laissée à sa veuve, après la mort de laquelle la ville de New-York en héritera pour en faire un musée d'art.

La grève du charbon est finie en Amérique

L'EMBARGO VA ÊTRE LEVÉ

Une information de Washington confirme la fin de la grève du charbon. L'Union des Mineurs ayant accepté une proposition de M. Garfield, contrôleur du charbon, l'accord sera réglé dans ses détails mardi prochain et l'embargo sur le charbon sera immédiatement levé.

Il y avait un mort sous un wagon

C'EST LE CADAVRE D'UN JEUNE SOLDAT

Rodez, 8 décembre.— Hier soir, à Decazeville, à l'arrivée d'un train de voyageurs, le cadavre d'un jeune soldat a été découvert sous un wagon.

Les papiers trouvés sur lui, notamment un titre de permission, ont permis d'établir son identité : Jean Desperou, classe 18, né à Capdezac.

La position du corps ne permettant pas de constater s'il s'agit d'un crime, accident ou suicide, l'autopsie du cadavre a été ordonnée par le Parquet, qui a fait immédiatement une enquête.

Ce soldat devait partir dans la soirée pour rejoindre son régiment à Strasbourg.

On fait rendre gorge aux profiteurs de guerre

Mais c'est en Belgique

On s'occupe activement en Belgique de faire rendre aux profiteurs de guerre toute la «galette» qu'ils ont accaparée. Et cette opération marche, paraît-il, à l'entière satisfaction du Département des Finances.

On commence à connaître le résultat des premières opérations. Jusqu'à présent, le record est détenu par un certain Porto Carrero, un marchand de bestiaux, qui, avec son frère, fournissait hebdomadairement à l'ennemi 4 à 500 têtes de bétail, et s'assurait un bénéfice d'un franc par kilogramme sur pied. Chaque semaine lui rapportait ainsi un bénéfice de 200.000 francs. Ce «seigneur» a été cotisé pour un peu plus de onze millions. A Bruxelles, un accapareur vient d'être invité à verser au fisc la jolie somme de 5.500.000 francs (c'est le nommé Calandji qui, à titre d'assurance, avait donné un million à la ville de Bruxelles). A La Hulpe, deux individus ont été cotisés pour la somme respectable de 3.200.000 francs. Dans une localité de la province de Namur, trois personnes ont déclaré un bénéfice de 14 millions sur lesquels le Département des Finances perçoivent 80 pour cent. A Hal, cinq personnes ont été cotisées à raison de 3.500.000 francs. A Anvers, six personnes ont été, dans un seul contrôle, cotisées pour plus de cinq millions. A Diest, un profiteur s'est vu taxer à concurrence de 740.000 francs, et deux « collègues » de Neufchâteau ont dû décaisser 721.000 francs.

A qui sont ces richesses de nouveaux pauvres ?

ON SE LE DEMANDE A BRUXELLES

Des réfugiés du Département du Nord en 1918, hospitalisés à Anderlecht-lez-Bruxelles ont abandonné divers objets : or, argent, actions, statuettes, titres de propriété, etc.

Ces objets peuvent être réclamés à M. le Président de la Chambre de Commerce Française de Bruxelles, boulevard d'Anderlecht, à Bruxelles, en fournissant une nomenclature détaillée desdits objets et leur signalement.

LA Première Séance de la Chambre

Les bolchevistes sont à droite

Paris, 8 décembre. — Il a été curieux d'entendre les nouveaux députés à la sortie de la Chambre :

— Comment ? C'est ça le Parlement ? Mais jamais nous ne pourrons faire quelque chose de sérieux ici.

C'est le reflet exact de l'impression générale mais je me hâte à dire que c'est une impression exagérée.

L'attitude de l'extrême-droite a été simplement scandaleuse. Dès le début, Léon Daudet et ses amis du parti des ducs se sont mis à faire un bruit infernal.

Ces procédés reprochés naguère à Brizon, ont été repris par les réactionnaires, amplifiés encore, et c'est cela qui a produit cette douloureuse impression sur les néophytes du Palais-Bourbon.

La conséquence presque immédiate de cette attitude a été d'inciter un grand nombre de députés à s'éloigner de la droite.

Le centre s'inquiète déjà de la conduite des gens qui furent en maints endroits les compagnons de liste de ses candidats.

En réalité, par sa première intervention, Léon Daudet a donné, sans le vouloir, un coup de barre à gauche. Nous nous en félicitons.

Le groupe parlementaire socialiste s'est réuni, et après une longue discussion, a décidé d'adopter une méthode positive de travail, répondant à la vaine obstruction des principes, pour retirer surtout des résultats pratiques, le point de vue financier dominant tous les autres. C'est dans cet ordre d'idées que se manifestera d'abord l'orientation socialiste.

Nous en voyons la preuve dans l'excellente désignation d'Escoffier et de Lebas comme membres de la Commission d'étude au sein du groupe.

Nous enregistrons avec satisfaction ce second évènement de la journée d'ouverture de la Chambre.

Courte séance au Sénat

IL S'AJOURNE AU 18 DÉCEMBRE

Paris, 8 décembre. — La séance est ouverte à 3 h. 05, sous la présidence de M. DUBOST. Très peu de membres étaient présents, la plupart des sénateurs ayant été retenus dans les départements au xèlections d'hier.

M. DUBOST prononce l'éloge funèbre de MM. Forsans, Develle, Peytral.

Le Sénat règle ensuite son ordre du jour dans lequel figure une proposition relative à l'organisation d'une exposition coloniale interalliée à Paris en 1924.

Le Sénat s'ajourne au jeudi 18 décembre et la séance est levée.

MORT DE M. FAURE.

ANCIEN MINISTRE DE L'I. P.

Valence, 8 décembre. — M. Faure, sénateur, ancien ministre de l'Instruction Publique, est décédé ce matin à Saillans, à l'âge de 70 ans.

M. Caillaux sera-t-il candidat à Mamers ?

A L'UNANIMITE ON LE LUI OFFRE

Le Comité républicain du canton de Mamers, réuni en assemblée générale, a décidé au scrutin secret et à l'unanimité des 118 votants, d'offrir la candidature de conseiller général à M. Joseph Caillaux, conseiller sortant. La réponse de M. Caillaux n'est pas encore parvenue.

Le moment est venu de déclarer vos revenus

AINSI PARLE LE FISC

Depuis la mise en vigueur de l'impôt général sur le revenu, des délais supplémentaires ont été accordés, pour souscrire leurs déclarations aux personnes empêchées, par cas de force majeure, de les produire dans les délais prévues par la loi.

Ces délais supplémentaires dont les contribuables ont bénéficié d'office, s'ils étaient mobilisés dans la zone des armées ou s'ils avaient leur domicile dans les régions envahies ou situées dans la zone des opérations militaires, soit dans tout autre cas, sur leur demande, doivent aux termes des dispositions réglementaires prendre fin au plus tard trois mois après la cessation des hostilités.

La date de cette cessation ayant été fixée par une loi récente au 24 octobre 1919, il est rappelé aux intéressés que leurs déclarations relatives à l'établissement de l'impôt de chacune des années 1916 à 1919 doivent, s'ils n'ont pas déjà été invités à les produire, parvenir au Service des Contributions directes le 24 janvier 1920 au plus tard.

Quand M. Poincaré quittera l'Elysée

LE PRESIDENT NE SOUFFRIRA PAS DE LA CRISE DES LOGEMENTS

Lorsque, le 17 janvier 1913, il fut élu président de la République, M. Raymond Poincaré occupait un petit hôtel particulier, rue du Commandant Marchand, 5, tout à côté du bois de Boulogne. Quand, dans quelques semaines, le temps de son septennat accompli, il rentrera dans la vie privée, c'est ce même quartier que le président habitera. En effet M. Poincaré s'est rendu acquéreur d'un petit hôtel, rue Marbeau, « pour la somme de 400.000 francs», si l'on en croit les bruits recueillis dans le voisinage, de ce charmant petit immeuble, très simple d'aspect, mais pleinement confortable.

La rue Marbeau est une petite rue, de création récente, et dont un côté est encore actuellement en construction, qui commence rue Pergolèse et se prolonge jusqu'au chemin de fer de ceinture. L'hôtel acheté par M. Raymond Poincaré pour s'y retirer à l'expiration de ses pouvoirs présidentiels, est l'avant-dernier de la rue; il comporte un petit jardin avec sortie villa Dupont, 25. Il appartenait à Mme Maunoury et avait été loué par l'Union chrétienne de jeunes gens (Y. M. C. A.), qui y avait installé un de ses services où étaient reçus, pendant leur séjour à Paris, les soldats originaires des Indes. C'était « the Indian Soldiers'-club », qui a fermé ses portes ces jours derniers seulement.

LE ROMAN FOU DE Dolly Werking

C'est pour son "homme" que cette petite Paulette de 13 ans quitta sa famille et se fit voleuse

Nous avons dit hier comment la jeune Paulette Delannoy, âgée de 13 ans, qui était disparue du domicile de ses parents, rue de Chaillot, à Passy, avait été retrouvée dans un établissement pour le relèvement de l'enfance, rue Michel-Bizot, à Paris, où elle était entrée sous le nom de Dolly Werping, après s'était fait arrêter pour vol aux Galeries Lafayette.

A quoi rêvent les petites filles quand elles jouent à la dame ?

Le roman fou de la petite Paulette est ainsi conté par la « Lanterne ».

C'était une enfant très sage et très docile, elle se couchait tous les soirs à neuf heures et prenait poliment congé des invités de ses parents.

Elle était timide, et comme elle n'allait pas à l'école — ses parents la trouvant encore trop délicate — elle n'avait pas de petites camarades. On lui permettait cependant d'inviter, les après-midi du jeudi, la fille de la concierge, et toutes deux elles jouaient à la « dame ». C'était un jeu puéril et innocent qui consistait à se vêtir d'une robe longue et à prononcer avec une moue précieuse des phrases très longues et qui ne voulaient rien dire...

Elle jouait à la dame ! Et ses parents contemplaient avec amour ses gestes d'enfant gracieux.

— Quel petit ange !

Et cependant ses lèvres roses et si menues savaient un rire qui n'était plus celui des enfants; ses yeux si candides avaient par moment d'étranges lueurs; sa peau si douce et si fraîche connaissaient des frissons qui ne parcourent pas habituellement le corps des petites. Sous sa tête blondé couvaient d'étranges pensées que, si ses parents avaient pu voir, ils en seraient demeurés terrifiés.

Paulette Delannoy, puisque c'est d'elle qu'il s'agit, devint à 13 ans une grande vedette, dont toute la presse s'occupa et qui anxieusement passionna Paris, Paulette Delannoy fera son chemin et ira loin !

Très simplement, voici son histoire :

Si surprenant que cela puisse paraître, la timide enfant avait un amoureux, elle a aujourd'hui un amant.

Son homme !

Un petit garçon de son âge, un petit cousin perverti ?... Non pas, cela eût paru trop fade à la douce fillette, mais un amoureux, un «mâle», disons le mot, comme on en voit rôder le long des rues, la casquette sur le nez et la cigarette aux lèvres.

Je ne sais quel paradis luxueux le sinistre drôle fit miroiter devant les yeux bleus de la tendre gamine. Il est facile de l'imaginer. Elle en demeura éblouie, au point que pour vivre son rêve, un soir, le 23 novembre dernier, elle prit une robe à sa maman, la revêtit, joua une fois encore à la dame, s'admira devant la grande glace biseautée, mit son chapeau et parti, disant à la vieille bonne qu'elle allait faire « joujou » avec la petite fille d'en-bas !

Dans un hôtel louche de la rue de Provence, où traînent, à cette heure tardive, sous les lumières crues des devantures, les prostituées maquillées, Paulette Delannoy passa, les frôlant sans fausse honte.

Au 57, un hôtel borgne, elle entra sans hésiter, en habituée, et dans la petite chambre d'un étage supérieur, elle rejoignit son « homme » qui l'attendait.

Eut-il besoin d'argent par la suite ? Sans doute, puisqu'elle fut arrêtée pour vol aux Galeries Lafayette.

Le vol à l'étalage demande une certaine habileté; la petite Paulette, malgré toute sa bonne volonté, en était encore dépourvue. Au premier objet saisi, un inspecteur lui mit la main sur l'épaule et la conduisit devant le commissaire du quartier qui l'envoya au dépôt, d'où, en raison de jeune âge on l'envoya dans une maison de la rue Michel-Bizot, où on hospitalise les enfants trop avancés pour leur qualité de mineur.

Ame d'aventurière

Là, au cours de l'instruction, l'enfant perdue qui, outre le français, parle couramment l'anglais et l'espagnol, déclara que ses parents habitaient l'Amérique du Sud et que son père, nommé Werking, l'avait amenée à Paris où il l'avait abandonnée.

Elle dit se nommer Dolly Werking et être âgée de 21 ans.

Plus tard, elle dût, comme on le sait, donner son identité véritable et elle raconta que son nom d'emprunt était celui d'une jeune fille avec qui elle s'était trouvée sur le bateau qui la ramena de l'Equateur et vint tout naturellement à l'esprit quand on lui avait demandé son identité.

Informé de la façon dont sa fillette a été retrouvée, M. Delannoy dit :

« Comment Paulette a-t-elle disparu ? Je ne me l'explique pas moi-même. La petite est de caractère très libre. Bien que toute jeune, elle est forte instruite, bien plus que ne le sont les fillettes de son âge. Et elle a beaucoup voyagé. Il y a peut-être dans son aventure un cas de pathologie peu ordinaire.

» Quant à moi, je ne puis que me réjouir d'avoir retrouvé mon enfant, après des nuits d'angoisse qu'assombrissait l'idée douloureuse d'un crime possible ».

Dans le courant de l'après-midi, M. et Mme Delannoy se rendirent rue Michel-Bizot. Ils se retirèrent bientôt et ramenèrent leur fillette en automobile. A 5 heures 30, les parents et la petite transfuge arrivaient à leur domicile, rue de Chaillot.

Et c'est ainsi que finit le roman fou de « Dolly Werking ».

Les deux Elections DE Dimanche prochain

Se feront-elles sans erreurs ?

Les Elections au Conseil Général et au Conseil d'Arrondissement, doivent avoir lieu dimanche prochain, en même temps.

Cela ne va pas sans quelques inconvénients. Les électeurs devront déposer leurs bulletins en deux urnes différentes.

Les bulletins pour le Conseil Général devront être mis sous enveloppe bleue.

Les bulletins pour le Conseil d'Arrondissement sous enveloppe jaune de l'Y. M. C. A.

Ces enveloppes différentes seront déposées dans les bureaux de vote.

Afin d'éviter les erreurs, il serait bon, nous dit-on à la Préfecture du Nord, que les candidats adoptent des bulletins nettement différenciés, soit par la dimension, soit par la différence des caractères.

S'il en était autrement, il y aurait à craindre de trouver quantités de bulletins du Conseil Général dans l'urne du Conseil d'Arrondissement, et réciproquement. Une entente semble donc nécessaire sur ce point, entre les partis en présence.

Il y a encore des Juges à Paris

Et voilà des jugements à retenir

A PROPOS DE VIE CHERE

Deux salariés de la maison Creed (tailleurs pour dames), à Paris, employés depuis 25 ans dans cette maison, réclamèrent de leur employeur une indemnité de « vie chère ». La maison Creed non seulement ne fit pas droit à leur requête, mais les congédia brusquement en leur offrant 15 jours.

Mécontents de cette peu élégante solution, les deux compagnons assignèrent leur patron devant le conseil de prud'hommes, section des tissus, et réclamèrent : 1. une indemnité de brusque renvoi ; 2° une indemnité de rupture abusive.

Trois conseillers partagèrent l'opinion de M. Creed et trois autres furent d'avis que la réclamation des salariés était justifiée. L'affaire fut donc renvoyée devant M. Remy, juge de paix départiteur.

Me Ettlyant, avocat des demandeurs, soutint que le fait par un employeur de se séparer d'un salarié, sans motifs, uniquement parce que ce dernier lui réclame une indemnité de cherté de vie, constitue, indiscutablement, un abus de droit, et que le salarié ainsi congédié a droit, en même temps à une indemnité pour brusque renvoi et à une autre indemnité pour rupture abusive du contrat de travail.

Ce fut aussi l'opinion de M. le juge de paix, qui, dans un jugement très juridiquement motivé, condamna la maison Creed à payer à chacun de ses salariés 5.500 francs de dommages et intérêts.

Il était intéressant de signaler ce curieux point de droit, sur lequel les conseillers prud'hommes ne s'étaient pas mis d'accord.

C'est donc une jurisprudence qui tend à s'affirmer.

QUAND ON EST TROP VIEUX

Pendant les audiences de vacations, la Chambre des appels de prud'hommes avait alloué une indemnité de deux mille francs à un employé congédié parce que son âge ne lui permettait plus de rendre les services qu'on voulait obtenir de lui.

Ce vieil employé, pendant quarante ans, avait aidé par son labeur à l'édification de la fortune de la maison.

Bien que le patron offrit un mois de délai-congé, se retranchant derrière le droit et les usages, le tribunal a considéré qu'on ne pouvait jeter à la rue un homme qui si longtemps s'était dévoué avec une totale abnégation.

Il faut que ces solutions deviennent définitives et indiscutables.

CONTRE LES VAUTOURS

Les Chambres ont décidé le 23 octobre dernier que les locataires qui avaient loué depuis l'ouverture des hostilités ne bénéficieraient pas de la prorogation prévue par la loi du 9 mars 1918.

Depuis lors, certains propriétaires ont donné congé à cette catégorie de locataires et tentent maintenant de les faire expulser ; c'est évidemment leur droit strict.

Mais pour s'en aller, il faut pouvoir se loger ailleurs, ce qui n'est pas facile. Aussi, pour éviter de se trouver à la rue, nombreux sont les locataires qui ont accepté, pour pouvoir rester toutes les augmentations qui leur ont été demandées. Certains propriétaires, cependant, se sont montrés trop exigeants, et c'est pour réfréner leurs prétentions que le président Lesueur a inauguré hier, en référé, une jurisprudence qui portera vraisemblablement ses fruits.

Un propriétaire de la rue Lacretelle, Mr R...., demandait l'expulsion de trois locataires qui n'avaient pu accepter ses prétentions exagérées et s'étaient bornés à offrir de rester, moyennant une augmentation de 25 pour cent.

En présence du congé régulier, le président Lesueur ne pouvait refuser d'ordonner l'expulsion qui lui était demandée par Me Boccon Gibod avoué du propriétaire, mais il n'autorisa cette mesure qu'au bout d'une année à compter d'aujourd'hui. Espérons que d'ici là tout le monde se sera mis d'accord.

ON CHERCHAIT DES VOLEURS ON ARRÊTA UN... POLICEMAN

IL A VOLE 200 AUTOMOBILES

A la suite de nombreux vols de voitures automobiles américaines dont le gouvernement français s'est rendu acquéreur les polices française et américaine avaient ouvert une enquête ; elle a abouti à l'arrestation, à Limoges, d'un ancien policeman américain, du nom de Pierre Talleyre, âgé de 26 ans, Jusqu'à présent, les investigations ont permis de constater qu'il a coopéré au vol de deux cents voitures de tous genres, qui étaient gérées dans les camps américains du Finistère.

Le Condottiere d'Annunzio emprisonne ses lieutenants

IL LES ACCUSE DE HAUTE TRAHISON

Rome, 8 décembre. — « L'Avanti » apprend de Fiume que le capitaine Fioccai ayant fait un discours révolutionnaire dans un mess d'officiers, a été immédiatement emprisonné par ordre de d'Annunzio et déféré au tribunal de guerre. Le même jour ont été envoyés au tribunal de guerre le major des grenadiers Peira et 4 officiers subalternes accusés de haute trahison.

FEUILLETON DU « REVEIL DU NORD » N° 47

Les Mystères de New-York

GRAND ROMAN-CINÉMA AMÉRICAIN

ADAPTE PAR

PIERRE DECOURCELLE

— Avouez que vous êtes étonné, Walter ? demanda son maître. Et je conviens volontiers qu'il y a de quoi ; car vous n'avez pas pu pénétrer les motifs qui m'ont forcé de répondre à mon cœur défendant aux avances de cette communicative beauté... C'est le métier qui veut cela ! Il faut savoir parfois hurler avec les loups et chanter avec les sirènes.

Un pli creusait son front, et il ne subsistait sur son visage aucune trace de l'expression souriante d'ivresse partagée qui l'illuminait tout à l'heure.

— Que voulez-vous dire, patron ? demanda Walter.

— Que j'avais raison quand je me défiais de la jolie personne qui vient de se montrer si expansive à mon égard, dans la chambre à côté.

— Vous croyez ?

— Je ne crois pas... rectifia-t-il ; je suis sûr que nous sommes encore en face d'un traquenard de la « Main qui étreint ».

Jameson eut un geste de protestation.

— Patron, si cette femme fait partie réellement de la bande, pourquoi ne pas avertir la police ?

Clarel hocha la tête en signe de dénégation.

— Non, fit-il, jusqu'à nouvel ordre, je ne veux mettre personne au courant de cette affaire. Je me contenterai simplement de prendre mes précautions.

Tout en parlant, il ouvrait une petite armoire qui était accrochée à l'un des panneaux de la chambre, et choisissait quelques objets dont Walter ne perçut pas immédiatement la nature. Puis, il fit signe au jeune homme de le suivre dans l'autre pièce.

— Chère madame, dit Clarel, en le désignant à sa jolie visiteuse, laissez-moi vous présenter mon secrétaire, M. Jameson... Je vous demande la permission de l'emmener avec nous, d'abord parce qu'il participe à tous mes travaux, et ensuite, parce que si, dans l'avenir, quelque obstacle imprévu m'empêchait de m'occuper de vous, il pourrait me suppléer temporairement, en toute connaissance de cause.

— Je suis enchantée que M. Jameson veuille bien se joindre à nous, répondit la fiancée de l'officier de marine, en serrant la main de Walter, et je le remercie d'avance des bons offices que je lui devrai.

— Avez-vous une voiture ? demanda Clarel.

— Non, je l'ai renvoyée.

— Alors, nous allons prendre la mienne, si vous voulez bien nous accompagner jusqu'à mon garage, à deux pas d'ici.

— Très volontiers, reprit la jeune femme, en se dirigeant du côté de la porte, suivie de ses deux compagnons.

XXV

Le second piège

La petite ville de Darnemouth vers laquelle le train qu'elle venait de prendre entraînait Elaine Dodge et ses deux compagnons, comptait à peine deux ou trois milliers d'habitants.

Leur occupation principale entre les heures des repas, étant l'agriculture, pendant la semaine la population, à peu près tout entière, se disséminait dans les champs. Les rues, vers le milieu de l'après-midi, étaient donc pour ainsi dire désertes, surtout lorsque, comme ce jour-là, il y avait marché à la ville voisine.

Au milieu de la grande place s'élevait l'église, un modeste temple campagnard, dont le clocher était surmonté d'une haute croix en bronze doré que la neige et les frimas avaient assez gravement détériorée. Aussi le conseil de fabrique venait-il de décider des réparations pour lesquelles des ouvriers avaient été recrutés à la ville voisine.

Leur travail était presque terminé, et il ne s'agissait plus maintenant que de redorer les branches, par-dessus la couche de peinture qu'elles avaient subie.

C'est à quoi s'occupait activement un spécialiste, perché tout en haut du clocher, sur un petit siège «ad hoc», qu'il montait et descendait avec une rare habileté, par une ingénieuse manœuvre de poulies et de cordages attachés à cet effet au cordon métallique du paratonnerre qui courait depuis le faîte du clocher, jusqu'au sous-sol de l'édifice.

Sans doute, l'heure de son repas avait sonné pour ce brave travailleur, car on put le voir descendre le long du toit, grâce à son curieux petit appareil et l'attacher soigneusement à l'un des piliers avant de s'engager dans l'escalier tournant qui le ramenait vers la terre ferme.

A ce moment précis, une automobile fermée s'arrêtait tout contre la porte de derrière de l'église, donnant dans la sacristie.

Un personnage étrange, au dos courbé, à la démarche claudicante, en sortit avec précaution. C'était l'homme au mouchoir rouge.

Masqué par la voiture, il s'approcha de la petite porte, et y frappa un coup assez fort, puis deux autres plus rapprochés.

A ce signal, le sacristain, un individu aux larges épaules, au visage dur et ravagé, qui semblait attendre à l'intérieur, dressa la tête, et rapidement, vint ouvrir lui-même au visiteur.

— Comment, grommela celui-ci, vous n'êtes pas encore prêt ?

— J'ai dû attendre, répondit l'autre avec humilité, que le